

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal

du 18 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit septembre, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie GAUTIER, Maire.

Etaient présents :

Madame Valérie GAUTIER, Jean-Michel SYLVESTRE, Gervais BUGEL, Marie-Ange OHEIX, Flavie BIGET, Emmanuelle DUCHESNES, Gaëtane LE SAUSSE, Laurent LOQUET, Françoise VERCHERE, Jean-Marc PLISSONNEAU, Laurent THEBAUD, Ludovic ORAIN.

Etait absent et excusé: Arnaud GUICHON.

A 20H 00, Madame le maire déclare la séance ouverte et propose de supprimer le premier point à l'ordre du jour.

- Désignation d'un secrétaire de séance

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Madame Emmanuelle DUCHESNES en qualité de secrétaire de séance.

-Approbation du compte rendu du 26/06/2017.

1)-Acquisition de parcelles sans maîtres

Ce point est supprimé et sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

2) -Acquisition d'une parcelle projet futur d'agrandissement du cimetière

Mme le maire expose au conseil qu'une parcelle de terrain sis route notre Dame de Grâce à Quilly est à vendre.

Ce terrain jouxte le cimetière communal et compte tenu de ces caractéristiques, cette parcelle pourra servir d'un futur agrandissement.

Le conseil décide d'acquérir ce terrain au prix de 30 000€ avec des frais d'agence pour 2 500€ et 3 560€ de frais d'acte

3) -Prise en charge sinistre en date du 06/03/17.

Mme le maire expose au conseil que suite à une tempête survenue le 06/03/2017 sur la commune les fortes rafales de vent a généré la chute d'un arbre appartenant à la commune de Quilly.

Des dommages ont été constatés sur la propriété de Mr et Mme MONCHAUX, au niveau de la clôture grillagée.

Le conseil municipal décide, compte tenu des justificatifs des assurances remis par le propriétaire, que la commune prendra la somme restant à charge, soit 198€.

4) - Amortissement subventions d'équipement

Pour régularisation, le conseil donne son accord sur la participation 2016 relative à l'échéance d'emprunt du SIAHB (Syndicat d'Assainissement du Haut Brivet), soit un montant de 32 270.91€ et autorise l'amortissement sur 15 ans.

5) Création d'un poste Adjoint technique territorial :

Compte tenu de la suppression des contrats CAE, il convient de renforcer les effectifs du service technique. Le conseil municipal, décide de la création d'un emploi d' Adjoint technique territorial à temps non complet , soit 20 /35ème pour le service technique-Espaces verts à compter du 01/10/2017.

6) Décision modificative n°1- budget 2017.

Vu le budget de la commune, Madame le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2017:

		DEPENSES		RECETTES	
Section de fonctionnement		Diminution des dépenses	Augmentation des dépenses	Dimuntion des crédits	Augmentation des crédits
Chap 012-charges de personnel			27 310		
Chap 77-Produits exceptionnels					3 500
Chap 74-Dotations					23 810
Chap 042-Opération d'ordre			2 151		2151
Total:			29 461		29 461
		DEPENSES		RECETTES	
Section d'investissement		Diminution des dépenses	Augmentation des dépenses	Dimuntion des crédits	Augmentation des crédits
Chap 016-Emprunt et dette			1 300		
Chap 20-immobilisations incorporelles			8 300		
Chap 21-immobilisations corporell		560	42 375		
chap 23 autres immobilisations		71 415	20 000		
Chap 042-Opération d'ordre			2 151		2 151
sous-Total:		71 975	74 126		2 151
Total:			2 151		2 151

7)-Mise en sécurité de la salle polyvalente.

Il est présenté au conseil municipal un projet de mise en place d'une alarme à la salle polyvalente puisque des vols répétitifs ont été constatés.

Compte tenu de divers éléments apportés lors de cette discussion, le devis ne sera pas validé.

Une simple modification des jeux de clés et une remise limitée aux utilisateurs permettra de solutionner ce problème.

8)-Rapport d'activité déchets et assainissement 2016.

9)-Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2016.

Pour ces points 8 et 9, les rapports seront déposés à l'accueil de la mairie et mise à disposition du public.

10)-Questions diverses

-L'adjoint à la voirie présente l'esquisse réalisée par le cabinet BCG, savenay, pour l'aménagement du parking du stade PLISSONNEAU.

Un projet de 33 places de stationnement avec un seul accès aux véhicules plutôt centré face au stade, la création d'un plateau surélevé avec une vitesse limitée à 30KM/h et un accès piéton. Les éclairages seront adaptés à cette nouvelle disposition. Les appels d'offres devront réalisés prochainement,

-Madame le maire annonce le départ en retraite de Mr RIOT Yannick au service technique.

-le repas des aînés est fixé au 25 novembre

-le spectacle de Noël est prévu au 17 décembre.

XXXXXXXXXX